

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 03/02/2015

Présents : Monsieur André MEULOT Maire

MMES ROBBE Francine, MOREAU Catherine, FLORENCE Aline, PAIN Claude, ROUMEAS Suzel, PANTIN Gautier, AUBUSSON Jérôme, MEULOT André, TRAVERS Laurent, PELICOT Joël, RUELLE Laurent, POUDELET ERIC

Absents excusés

GOULESQUE Céline

GUENAULT Nathalie qui a donné pouvoir à C. MOREAU

CHESNEAU Roger qui a donné pouvoir à A. MEULOT

Secrétaire de séance

Francine ROBBE

M. le Maire demande l'autorisation d'ajouter au chapitre des Finances, la demande de subvention du « RASED »

Approbation du conseil précédent à l'unanimité

I - FINANCES

Autorisation de dépenser avant l'adoption des budgets 2015 dans la limite du quart des crédits ouverts en investissement en 2014

Monsieur Le Maire expose au Conseil qu'il conviendrait de l'autoriser jusqu'à l'adoption des budgets 2015, à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits ouverts aux budgets communaux (principal et assainissement 2014).

Après délibération, le conseil municipal, à l'unanimité, autorise Monsieur Le Maire, à engager liquider et mandater les dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits ouverts aux budgets communaux (principal et assainissement 2014).

en ce qui concerne le budget principal la somme s'élève à 78 456 € aux comptes 20.21.23

en ce qui concerne le budget assainissement la somme s'élève à 57 094 € aux comptes 20.21.23

Dépenses à affecter à l'article 6232 du budget principal

Le conseil municipal vote à l'unanimité les dépenses suivantes affectées à l'article 6232 du budget principal :

Achat de fleurs, bouquets, gerbes, gravures, médailles, chèques cadeaux et autres présents offerts aux agents communaux, élus ou personnes ayant œuvré pour la commune, à l'occasion de divers événements tels que mariages, décès, naissances, départs en retraite, récompenses sportives, culturelles, militaires ou lors de réceptions officielles. Chèques cadeaux au personnel.

Achat de denrées alimentaires pour les cérémonies officielles organisées par la mairie (vœux, fêtes locales, et diverses manifestations sportives ou culturelles)

Feux d'artifice

Frais de déclaration SACEM

Réunion de la commission « Finances »

La prochaine réunion se déroulera le 24/02/2015 à 14 heures.

Demande de subvention RASED

M. Le Maire informe le conseil de la lettre de l'Académie Orléans Tours portant sur le fonctionnement du réseau d'aides spécialisées.

Une contribution communale de 1 € par élève à l'école est sollicitée.

Le conseil vote à l'unanimité la subvention demandée pour 2015, soit 193 €.

II – PERSONNEL COMMUNAL

Régime indemnitaire du personnel

Le conseil municipal,

Considérant la délibération du Conseil Municipal en date du 3 mai 2004, instituant le régime indemnitaire,

Décide à l'unanimité :

* d'attribuer une Indemnité Administrative et de Technicité à l'ensemble du personnel de catégorie C avec un coefficient mini de zéro et un coefficient maxi de huit

* D'attribuer une Indemnité Forfaitaire pour Travaux Supplémentaires au personnel de catégorie A avec un coefficient mini de zéro et un coefficient maxi de huit.

Tableau des effectifs au 3 février 2015

Le conseil décide

- d'établir le tableau des emplois de la commune de Saint-Antoine du Rocher comme suit :

PERSONNEL TITULAIRE

Grades	Temps de travail	Postes pourvus	Postes à pourvoir
Secrétaire de mairie	35/35ème	X	
Adjoint administratif Principal de 2ème classe	35/35ème	X	
Adjoint administratif de 2ème classe	35/35ème	X	
Adjoint administratif de 2ème classe	17/35ème	X	
Agent de Maîtrise	35/35ème	X	
Adjoint technique de 2ème classe	35/35ème	X	
Adjoint technique de 2ème classe	35/35ème	X	
Adjoint technique de 2ème classe	35/35ème	X	
Adjoint technique de 2ème classe	18.70/35ème	X	
Adjoint technique de 2ème classe	8.60/35ème	X	
Adjoint technique de 2ème classe	6.56/35ème	X	
Adjoint d'animation de 2ème classe	6.60/35ème	X	
Adjoint d'animation de 2ème classe	6.60/35ème	X	
Adjoint d'animation de 2ème classe	6.60/35ème	X	
Adjoint d'animation de 2ème classe	6.60/35ème	X	
Adjoint d'animation de 2ème classe	6.60/35ème		X
Adjoint d'animation de 2ème classe	6.60/35ème		X
Adjoint d'animation de 2ème classe	11.97/35ème	X	
ATSEM de 1ère classe	32/35ème	X	
ATSEM de 1ère classe	35/35 ^{ème}		X

PERSONNEL NON TITULAIRE : BESOINS SAISONNIERS

(Durée maximale d'embauche : 6 mois)

Grades	Temps de travail
Adjoint administratif de 2ème classe	3.5/35ème
Adjoint d'animation de 2ème classe	23/35ème

III- AFFAIRES GENERALES

Nouveaux statuts de la CCGC

Le conseil municipal

Vu l'approbation des nouveaux statuts de la Communauté de Communes de Gâtine et Choisilles en conseil communautaire le 19 janvier 2015

Et après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité les statuts de la CCGC tels qu'annexés à la présente.

Permanences aux bureaux de vote des élections du 22 et 29/03/2015.

M. le Maire invite les élus à se positionner, pour tenir le bureau, dans les créneaux horaires proposés. Un appel aux bénévoles sera fait.

IV – URBANISME

DPU

Pas de droit de préemption urbain exercé par la commune sur la vente d'une maison 11, rue de la sérinière.

Choix de l'aménageur du lotissement de la paille

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité, de confier l'aménagement de la zone de la Paille à la société Val Touraine Habitat à TOURS.

Monsieur le maire est autorisé à signer les pièces administratives (compromis, bornages etc....) liées à cette vente.

Une prochaine délibération fixera les conditions précises de vente.

M. le Maire indique qu'une commission élargie sera créée et s'appellera « La Paille »,

Chauffage de la salle pluriactivités

Depuis fin décembre 2014, le chauffage ne fonctionne pas en raison de boues dans le réseau secondaire, mettant en sécurité la pompe à chaleur qui cesse de fonctionner.

L'assurance « dommage ouvrage » contractée par la mairie a permis de palier l'incident en remplaçant le chauffage défaillant par des appareils d'appoint.

Différentes analyses sont en cours et un expert a été mandaté pour déterminer la cause du dysfonctionnement et l'entreprise responsable.

Abris bus

L'abri bus de « pampelune » sera déplacé à gauche de l'entrée du lotissement de la Chahoulerie.

Une plateforme en béton sera réalisée par la commune et un abri bus, structure acier peint époxy, y sera installé.

V – DIVERS

Deux conseils seront prévus en Mars 2015 pour le vote des budgets ;

- Le 03/03/2015 pour l'examen du budget 2014
- Le 24/03/2015 pour le budget 2015

M. le Maire annonce les dates des prochains conseils, soit 28/04 - 26/05 - 30/06 - 15/09 - 20/10 - 17/11 et 15/12/2015. Ces dates pourront être modifiées en raison des événements qui se présenteront.

J. PELICOT – Information CCGC sur les ateliers relais et l'éventuelle installation du SIEIL sur la zone Polaxis.

E. POUDELET – Information sur les analyses devant être faites à la cantine tous les trimestres. Contact a été pris avec le Laboratoire de Touraine pour devis et mise en œuvre dès le premier trimestre.

L'épicière veut mettre en place la vente de produits locaux et a fait demande à la mairie pour obtenir des adresses.

L. RUELLE – Un repas a été offert aux bénévoles et aux associations de la commune pour les remercier de leur participation au téléthon.

C. MOREAU – Information sur la commission culture de la CCGC. Une séance de cinéma supplémentaire sera programmée, à partir de Mars 2015, tous les jeudis après-midi.

J. AUBUSSON - Réunion le 06/02/2015 à 20h30 de la commission Communication et réunion le 10/02/2015 à 20h30 de la commission Ecole pour réorganisation éventuelle des TAP.

F. ROBBE – Information des réunions du Pays sur les fonds Leader.

S. ROUMEAS - Demande de bilan de l'ALSH. C. PAIN ne peut fournir de bilan définitif pour l'instant en raison d'un problème informatique, mais peut donner un bilan prévisionnel.

C. PAIN – Réunion Loisirs Associations le 16/02 à 20h30 et réunion Enfance jeunesse (anciennement ALSH) le 17/02/2015 à 20h30

A. FLORENCE – Réunion avec les ADOS autour d'une galette des rois le 10/01/2015. Explication du rôle de la commune, de la CCGC et recueil de leurs souhaits.

Fin de séance à 22h 05

Prochain conseil le 03/03/2015